



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Berchem-Sainte-Agathe
Service de l'Urbanisme
Avenue du Roi Albert, 33
B - 1082 BRUXELLES

Bruxelles, le 26/10/2021.

Votre réf. **UEP/21/MN/AB 8391**

Réf. CRMS : **BSA20057**

Réf. NOVA : **03/AFD/1789601**

BERCHEM-STE-AGATHE. Rue des Chats, 63.

(= ZP du site Kattebroek)

PERMIS D'URBANISME : extension et transformation d'une maison.

Demande de la Commune du 08/09, reçue le 01/10/2021.

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 20/10/2021, a formulé la remarque suivante sur le dossier concerné.

Le projet d'extension de la maison ne sera pas visible vers et depuis le Kattebroek et n'aura donc pas d'impact préjudiciable sur le site classé. L'aménagement de l'arrière de la parcelle pourrait cependant être revu et amélioré car il constitue l'interface avec le site.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : nmebarka@berchem.brussels ; ru-si@berchem.brussels ; mherla@urban.brussels ;
hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ;
mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels

1/1